

## SOMALIE

### Somalie

**Population:** 8, 2 millions (dont 4,2 millions de moins de 18 ans)

**Forces armées gouvernementales :** information non disponible

**Age du recrutement obligatoire:** information non disponible

**Age du recrutement volontaire:** information non disponible

**Majorité électorale:** 18 ans<sup>1</sup>

**Protocole facultatif:** sans objet

**Autres traités ratifiés** (voir glossaire) : sans objet

*Le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ont augmenté de manière significative. Des milliers d'enfants soldats ont été impliqués par l'ensemble des parties aux hostilités, qui se sont intensifiées en 2006. De nombreux civils, dont un grand nombre d'enfants, ont été tués ou blessés suite à des combats intenses, qui ont provoqué des déplacements massifs de population.*

### Contexte

La Somalie a continué d'être privée de gouvernement central. Le gouvernement fédéral de transition (GFT), créé à l'issue des négociations de paix organisées au Kenya entre 2002 et 2004, était basé dans la ville de Baidoa située à l'ouest du pays. Alors qu'il a été reconnu par l'ONU, ce gouvernement n'est parvenu à étendre son contrôle au-delà de Baidoa, ou à s'établir dans la capitale Mogadiscio qu'au début de l'année 2007, après le lancement d'attaques menées par les forces éthiopiennes afin de soutenir le GFT. Le Puntland, qui s'est autoproclamé État régional fédéral, contrôlait le nord-est du pays, mais continuait officiellement à faire partie de la Somalie. Le GFT s'est opposé à l'indépendance de fait du Somaliland au nord-ouest du pays.<sup>2</sup> En septembre 2007, des combats ont opposé les forces armées du Somaliland à la milice du Puntland, à propos de la souveraineté disputée des régions de Sool et de Snaag.<sup>3</sup>

L'Union des tribunaux islamiques (UTI), une alliance complexe de tribunaux claniques appliquant la charia, dominée par le clan Hawiye basé à Mogadiscio, est devenue la principale force d'opposition au GFT en 2006.<sup>4</sup> L'UIT a pris le contrôle de Mogadiscio en juin 2006, à l'issue de quatre mois de combats menés contre une coalition de factions armées basées à Mogadiscio, connue sous le nom d'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme (ARPCT). Selon certaines informations, cette coalition serait soutenue par les États-Unis. Les enfants ont été extrêmement affectés par ces combats, dans la mesure où la plus grande partie des affrontements ont eu lieu dans les quartiers résidentiels de Mogadiscio, même si, après la prise de contrôle de la capitale par l'UTI, la sécurité s'est brièvement améliorée à Mogadiscio.<sup>5</sup> L'UTI a, par la suite, étendu son contrôle à la plus grande partie du sud et du centre du pays, à l'exception de Baidoa.<sup>6</sup>

En décembre 2006, les forces armées gouvernementales éthiopiennes sont intervenues en Somalie pour soutenir le GFT, et, avec l'appui des États-Unis, elles ont renversé l'UTI en quelques jours.<sup>7</sup> Au début du mois de janvier 2007, les États-Unis ont annoncé qu'ils avaient mené un raid aérien contre des terroristes soupçonnés d'avoir des liens avec Al-Qaida et qui combattaient aux côtés de l'UTI dans les environs d'Afmadow. Ces attaques auraient provoqué la mort de civils, y compris d'enfants.<sup>8</sup> Après la reprise

de Mogadiscio par les troupes éthiopiennes et par le GFT en janvier 2007, les attaques à l'encontre des forces éthiopiennes et du GFT par des groupes rebelles ont augmenté. À la fin du mois de mars, les forces armées éthiopiennes ont lancé une offensive de grande ampleur, en procédant à des bombardements et des tirs d'artillerie lourde sur des quartiers entiers, dans le but d'en déloger les forces insurgées et de prendre le contrôle de points stratégiques. Des centaines de civils ont été tués alors qu'ils tentaient de s'enfuir, ou ont été ensevelis sous les décombres de leurs maisons, et des dizaines de milliers d'autres se sont enfuis de la ville. Un bref cessez-le-feu a mis fin à quatre jours de combats intenses, mais il a été rompu à la fin du mois d'avril, lorsque les forces armées éthiopiennes ont lancé une deuxième offensive de grande ampleur pour prendre le contrôle d'autres quartiers au nord de Mogadiscio, en bombardant et en procédant de nouveau à des tirs d'artillerie lourde sur des quartiers résidentiels. Le GFT s'est déclaré victorieux le 26 avril 2007, mais les attaques des forces insurgées ont recommencé quelques jours après.<sup>9</sup>

Après la chute de l'UTI, la partie sud et centrale de la Somalie a de nouveau connu un très haut degré d'insécurité et d'activités criminelles. Les hostilités se sont poursuivies et les forces armées éthiopiennes ainsi que celles du GFT ont combattu les groupes insurgés et, en particulier, les éléments continuant à lutter au sein de l'UTI. Près de 1 200 civils ont été tués et plusieurs milliers d'autres ont été blessés entre octobre 2006 et fin 2007. Selon des estimations, 35 pour cent des victimes seraient des enfants.<sup>10</sup> En mars 2007, le GFT a commencé à procéder au désarmement des éléments demeurés au sein de l'UTI et des milices à Mogadiscio.<sup>11</sup> Cependant, la sécurité à Mogadiscio s'est détériorée en avril, lorsque des groupes opposés au gouvernement ont commencé à mener des opérations commando, en utilisant des engins explosifs improvisés et en procédant à des attentats-suicide contre les forces du GFT et les forces armées éthiopiennes. Ces dernières ont mené une contre-offensive en procédant de manière aveugle à des bombardements et des tirs de roquette, dont un grand nombre ont touché des zones résidentielles de la ville.<sup>12</sup>

Le recrutement et l'utilisation d'enfants par toutes les parties au conflit, y compris le GFT, l'UTI, leurs milices alliées, l'ARPCT et diverses milices à base clanique, ont augmenté en 2006 et 2007.<sup>13</sup> Selon certaines informations, le viol de femmes et de jeunes filles, et en particulier le viol en réunion par des soldats et d'autres milices à Mogadiscio est devenu une pratique courante.<sup>14</sup>

Entre février et mai 2007, 400 000 civils ont fui le conflit à Mogadiscio.<sup>15</sup> En octobre 2007, il y avait environ 850 000 personnes déplacées en Somalie, du fait du conflit et d'une sécheresse et d'inondations graves en 2006.<sup>16</sup> Il y avait des centaines de milliers de réfugiés somaliens dans les pays voisins, en particulier en Éthiopie et au Kenya.<sup>17</sup> La résolution 1744 (2007) du Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le déploiement d'une mission de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et un premier contingent de 1 100 soldats ougandais est arrivé à Mogadiscio en mars 2007. Ils ont été, à plusieurs reprises, l'objet d'attaques lancées par des milices opposées au GFT.<sup>18</sup> En juillet 2007, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a décidé de prolonger de six mois la mission de l'AMISOM.<sup>19</sup>

## **Gouvernement**

### ***Législation nationale et pratiques relatives au recrutement***

Du fait du manque de clarté des dispositions juridiques existantes et de l'absence de système adéquat d'enregistrement des naissances, il a été difficile de déterminer l'âge exact des personnes recrutées dans les territoires sous le contrôle des différentes parties au conflit.<sup>20</sup> D'après une source journalistique, des responsables du GFT ont affirmé que les recrutements visant à mettre en place une nouvelle force armée nationale avaient commencé dans un grand nombre de régions du pays au milieu de l'année 2005. Le vice-ministre de la défense a déclaré que les recrues, qui devaient provenir de toutes les régions du pays, seraient affectées dans les bases militaires de Mahadaay, Abqaale, Buq-Goosaar, Ceel-Gaal, Luuq-Jeelow, Waajid et dans d'autres camps dans la région de Lower Juba. Selon certaines informations, l'enrôlement et le rassemblement des recrues dans des camps militaires ont commencé dans le Puntland, et des recrues se seraient présentées au camp militaire d'Abqaale situé près de Gaalkacyo. Une campagne de recrutements aurait également été lancée à Kismaayo.<sup>21</sup> La constitution du Somaliland ne prévoyait pas d'âge minimum pour le recrutement au sein des forces armées, mais il n'y avait pas d'informations faisant état de recrutements d'enfants.<sup>22</sup> Il n'y avait pas d'informations disponibles faisant état du recrutement ou de l'utilisation d'enfants au sein des forces armées du Puntland.

### ***Gouvernement fédéral de transition (GFT)***

Le GFT a reconnu qu'il y avait des enfants au sein de ses forces armées. Selon des preuves photographiques crédibles et des témoignages, des enfants âgés d'à peine 11 ans auraient été utilisés aux postes de contrôle, et des enfants de moins de 18 ans portant l'uniforme patrouillaient dans l'aéroport de Mogadiscio en janvier.<sup>23</sup> Selon certaines informations, des enfants soldats de l'UTI auraient été blessés, tués ou détenus par le GFT suite aux affrontements entre le GFT et l'UTI en décembre 2006.<sup>24</sup>

## **Groupes armés**

### ***Union des tribunaux islamiques (UTI)***

L'UTI est composée en majorité de membres de l'al-Shabaab (« militants de la jeunesse »), une milice comprenant 500 à 700 combattants, originaires pour la plupart des clans Hawiye et Ogaden.<sup>25</sup> L'UTI a procédé au recrutement forcé d'un nombre très important d'enfants à la fin de l'année 2006, et a affirmé publiquement sa volonté de recruter dans les écoles. Des enfants ont été recrutés dans les écoles à Mogadiscio et dans la région de Hiran. Les directeurs d'un certain nombre d'écoles à Mogadiscio auraient été convoqués à des réunions en septembre 2006 à l'occasion desquelles ils auraient été sommés d'envoyer un quota de 300 à 600 adolescents dans des programmes d'entraînement militaire dont la durée pouvait aller jusqu'à six mois.<sup>26</sup> Après la prise de contrôle de Mogadiscio par l'UTI en juin 2006, un certain nombre d'enfants âgés de 10 à 16 ans ont été recrutés de force pour recevoir un entraînement militaire dispensé par l'UTI à Dabble, près de Kismayo, dans les régions de Mogadiscio et de Hiran.<sup>27</sup> Selon certaines informations, l'UTI aurait utilisé des enfants soldats lors de ses campagnes de recrutements et de ses réunions<sup>28</sup>. Un grand nombre d'enfants soldats auraient été abandonnés lorsque l'UTI a fui Mogadiscio en décembre 2006.<sup>29</sup>

### ***Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme (ARPCT)***

Durant les intenses combats qui l'ont opposée à l'UTI entre mars et juin 2006, l'ARPCT a recruté un grand nombre d'enfants, certains par la force, dans les régions de Mogadiscio et de Hiran. L'ARPCT a recruté au sein de ses milices des enfants des rues et des écoliers se trouvant dans des établissements scolaires.<sup>30</sup>

### ***Milices armées***

En juin 2007, on estimait que les milices à base clanique et les autres groupes armés opérant en Somalie comptaient entre 50 000 et 70 000 membres.<sup>31</sup> Au milieu de l'année 2006, le groupe armé dirigé par Abdi Qeybdid et Musa Sudi Yalalow a recruté à Mogadiscio des enfants âgés d'à peine 13 ans. Selon certaines informations, des enfants d'à peine 7 ans auraient également été recrutés par des groupes armés à Galgadud, dans la région de Dusamareb.<sup>32</sup> Des enfants de 14 ou 15 ans ont participé aux attaques lancées par les milices, et de nombreux jeunes étaient membres de gangs criminels connus sous le nom de *moryaan* (parasites).<sup>33</sup>

### **Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)**

En novembre 2005, les autorités du Puntland ont lancé le tout premier programme de DDR avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), mais on ne disposait pas d'informations sur la participation ou non d'enfants à ce programme.<sup>34</sup> En septembre 2006 l'Équipe-pays de l'ONU s'est rendue à Mogadiscio et a soulevé le problème du recrutement d'enfants. L'UTI a répondu de manière positive, en reconnaissant qu'il fallait mettre fin au recrutement d'enfants, mais aucune mesure ne semblait avoir été prise pour mener à bien cette résolution.<sup>35</sup>

En février 2007, l'UNICEF a proposé d'aider le GFT à élaborer un plan de démobilisation des enfants enrôlés dans ses forces armées. En octobre 2007, l'UNICEF n'avait pas encore reçu de réponse à cette proposition.<sup>36</sup> La question des enfants soldats devait être examinée par le groupe de travail de l'ONU sur le DDR en Somalie.<sup>37</sup>

### **Autres informations**

En décembre 2006, le Coordinateur résident et Coordinateur humanitaire de l'ONU pour la Somalie a rappelé formellement au GFT et à l'UTI leurs obligations de respecter les normes internationales en matière de recrutement d'enfants au sein de leurs forces et groupes armés, et de faire en sorte de procéder à la libération immédiate de tous les enfants.<sup>38</sup>

En mai 2007, le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les enfants et le conflit armé en Somalie a enjoint le GFT et l'UTI à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et à prendre les mesures nécessaires pour garantir la démobilisation inconditionnelle de tous les enfants. Ce rapport enjoignait le GFT à prendre des mesures concrètes pour ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que le Protocole facultatif concernant la participation des enfants aux conflits armés et à mettre un terme à la prolifération des armes légères.<sup>39</sup>

Lors d'une rencontre ministérielle à Paris en février 2007, la Somalie et 58 autres États ont adopté les Engagements de Paris destinés à protéger les enfants contre l'utilisation et le recrutement illégaux par des forces ou des groupes armés, ainsi que les Principes et lignes directrices de Paris sur les enfants associés à des forces ou des groupes armés. Ces documents ont réaffirmé les normes et principes opérationnels internationaux en matière de protection et d'assistance des enfants soldats et sont l'aboutissement d'une large consultation mondiale organisée par le gouvernement français et l'UNICEF. À l'occasion de cette rencontre, les ministres somaliens ont demandé l'assistance de la communauté internationale pour régler le problème des enfants impliqués dans les forces armées du GFT.<sup>40</sup>

L'UTI et le GFT faisaient partie de la liste des parties à un conflit responsables de recrutements et d'utilisation d'enfants en situation de conflit armé établie par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport de décembre 2007 sur les enfants et les conflits armés.<sup>41</sup>

---

<sup>1</sup> Charte fédérale de transition de la République somalienne adoptée en février 2004, disponible à l'adresse Internet suivante, [www.mpil.de/](http://www.mpil.de/).

<sup>2</sup> Amnesty International, *Rapport annuel 2007*; Human Rights Watch (HRW), *Shell-shocked: civilians under siege in Mogadishu*, août 2007.

<sup>3</sup> Rapport du Secrétaire général sur la situation de la Somalie, Doc. ONU S/2007/658, 7 novembre 2007; source confidentielle, 2008.

<sup>4</sup> International Crisis Group (ICG), "*Can the Somali Crisis be Contained?*", Africa Report No. 116, 10 août 2006.

<sup>5</sup> HRW, voir plus haut note 2.

<sup>6</sup> Rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé en Somalie, Doc. ONU S/2007/259, 7 mai 2007.

<sup>7</sup> HRW, voir plus haut note 2.

<sup>8</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 6.

<sup>9</sup> HRW, voir plus haut note 2.

<sup>10</sup> Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, Doc. ONU A/62/609-S/2007/757, 21 décembre 2007.

<sup>11</sup> HRW, voir plus haut note 2; "*Somalia: children, women most affected by fighting*", IRIN, 12 janvier 2007.

<sup>12</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus hautnote 6.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie, Doc. ONU S/2007/658, 7 novembre 2007.

<sup>15</sup> UNHCR News, "*Renewed violence in Mogadishu sets thousands on the road once more*" 20 juillet 2007 et "*Thousands flee Mogadishu as fresh fighting erupts*", 30 octobre 2007, [www.unhcr.org/](http://www.unhcr.org/).

<sup>16</sup> Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Monthly Somalia Humanitarian Analysis Report for October 2007, 13 novembre 2007; UNCHR News, "*Latest figures show 90,000 flee fighting in Mogadishu*", 31 octobre 2007, [www.unhcr.org/](http://www.unhcr.org/).

<sup>17</sup> UNHCR News, voir plus haut note 16.

<sup>18</sup> Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie, Doc. ONU S/2007/381, 25 juin 2007.

<sup>19</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 14.

<sup>20</sup> Département d'État des États Unis, *Country Reports on Human Rights Practices 2006, Somalia*, 6 mars 2007, [www.state.gov/](http://www.state.gov/).

<sup>21</sup> "*Somalia: Start of new army recruitment*", Kenya Broadcasting Corporation, 10 juillet 2005, [www.kbc.co.ke/](http://www.kbc.co.ke/).

<sup>22</sup> Département d'État américain, voir plus haut note 20.

<sup>23</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 6.

<sup>24</sup> Département d'État américain, voir plus haut note 20.

- 
- <sup>25</sup> HRW, voir plus haut note 2.
- <sup>26</sup> Département d'État américain, voir plus haut note 20; source confidentielle, 2008.
- <sup>27</sup> Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, évolution de la situation en Somalie, [www.un.org/children/conflict/english/somalia.html](http://www.un.org/children/conflict/english/somalia.html).
- <sup>28</sup> Département d'État américain, voir plus haut note 20.
- <sup>29</sup> OCHA Somalie, IASC, Donors Summary of Meeting Held on 4 January 2007, <http://ochaonline.un.org/>.
- <sup>30</sup> Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie, Doc. ONU S/2006/418, 20 juin 2006; Bureau de la Représentante spéciale, voir plus haut note 27.
- <sup>31</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 18.
- <sup>32</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 6.
- <sup>33</sup> Département d'État américain, voir plus haut note 20.
- <sup>34</sup> OCHA, ONU, "*Somalia: Puntland factsheet August 2006*", 28 août 2006, [www.reliefweb.int/](http://www.reliefweb.int/).
- <sup>35</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 6.
- <sup>36</sup> Ibid.
- <sup>37</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 18.
- <sup>38</sup> Rapport mensuel du Secrétaire général sur la Somalie, Doc. ONU S/2007/115, 28 février 2007.
- <sup>39</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 6.
- <sup>40</sup> "*Government calls for assistance to rehabilitate child soldiers*", IRIN, 2 février 2007.
- <sup>41</sup> Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 10.